Aux membres de la Conférence des directrices
et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS
et de la Conférence des directrices et directeurs
des départements cantonaux de justice et police CCDJP

Berne, le 17 juin 2022

Reg: gsz 10.424

10e newsletter concernant la crise en Ukraine : informations actuelles à l'intention des cantons

Madame la Conseillère d'État,
Monsieur le Conseiller d'État,

Mesdames, Messieurs,

Jusqu'à présent, le SEM a accordé le statut de protection à 54'771 personnes en provenance d'Ukraine. Parmi celles-ci, 96 % sont des Ukrainiennes et des Ukrainiens, le reste des demandeurs étant originaires de 90 pays différents. Actuellement, le nombre de nouveaux arrivants est nettement inférieur à celui de mars, avril et même une partie du mois de mai : alors que le SEM comptait durant cette période entre 500 et 1000 arrivées par jour, ce nombre est désormais inférieur à 200 personnes par jour depuis la semaine 24.

Pas encore d'adaptation des prévisions

Pour cette raison, une discussion sur les prévisions du SEM a eu lieu lors de la réunion d'hier de l'État-major spécial Asile. En effet, plusieurs cantons ont signalé qu'ils avaient créé des structures qui restaient maintenant vides et généraient des coûts sans que ceux-ci soient indemnisés par la Confédération.

Le SEM ne peut actuellement pas encore adapter ses prévisions, et ce pour deux raisons. Premièrement, il s'attend toujours à ce que 7'000 à 15'000 demandes du statut S soient déposées par mois pendant l'été, avec une tendance plutôt à la baisse. Une augmentation est cependant possible en automne, car une grande partie des appartements ukrainiens pourraient ne plus être en état d'être chauffés.

Deuxièmement, les flux ordinaires de demandeurs d'asile jouent aussi un rôle significatif : en mai 2022, le nombre de demandes d'asile a ainsi augmenté d'environ 16 % par rapport au mois précédent. On constate notamment une nette hausse de l'immigration via l'Italie, favorisée par les conditions météorologiques. De même, les volumes migratoires sur la route des Balkans ont clairement augmenté en mai, alors qu'un léger recul a été enregistré sur les routes passant par la Grèce et une hausse modérée par l'Espagne. Une nouvelle augmentation saisonnière de la migration par la route des Balkans est probable dans les semaines à venir.

En fin de compte, le SEM s'en tient à ses prévisions de 80'000 à 120'000 personnes d'ici la fin de l'automne, mais il projette d'analyser différents scénarios au cours des prochaines semaines et de préciser ensuite ses prévisions si nécessaire.

Les cantons doivent continuer à créer des places durables

Pour les cantons, cela signifie qu'ils doivent continuer à créer des places durables malgré l'accalmie temporaire due au nombre moins élevé d'arrivées.

Un échange entre les coordinateurs cantonaux en matière d'asile et réfugiés, le SEM et l'OSAR aura lieu la semaine prochaine et donnera des indications sur la question de savoir si les cantons sont confrontés, durant les mois d'été, au défi supplémentaire de devoir transférer vers des structures étatiques un grand nombre de personnes en quête de protection logées chez des familles d'accueil. Selon le souhait des cantons, des scénarios d'urgence devraient être élaborés lors de ladite rencontre. Nous vous tiendrons informés à ce sujet.

Indication séparée des montants forfaitaires globaux pour les personnes en quête de protection

Certains cantons ont exprimé le souhait que le SEM indique séparément les forfaits globaux versés pour les personnes en quête de protection, car cela leur permettrait de déterminer plus facilement les coûts supplémentaires qu'ils ont à supporter pour ces personnes. Le SEM peut satisfaire à cette demande, ce qui pourrait probablement être utile aux cantons dans leurs processus budgétaires.

Nous vous rappelons par ailleurs que l'assemblée plénière extraordinaire numérique de la CDAS prévue le lundi 20 juin 2022 a été annulée faute de points à l'ordre du jour prêts pour décision.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre plus haute considération.

Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police

Florian Düblin
Secrétaire général CCDJP

Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales

Gaby Szöllösy
Secrétaire générale CDAS

Copie à :
- responsables de services de l'action sociale
- services cantonaux de migration via le secrétariat ASM